Publié le **8 décembre 2023**

Le SDESM adhère à l'activité complémentaire "Services Numériques" du Syndicat

"Suite à l'adhésion des Communautés de Communes du Pays de Nemours, du Provinois et du Val Briard à l'activité complémentaire 'services numériques', le SDESM a également rejoint cette initiative du syndicat, mais uniquement en tant

que membre associé. Bien que le SDESM ne dispose pas de siège au comité syndical, contrairement aux autres membres, il pourra tout de même bénéficier du catalogue des services proposés par le syndicat.

Trois EPCI adhèrent à l'activité complémentaire "Services Numériques" du Syndicat